

Compte Rendu Conseil Communautaire Séance du 13 Septembre 2007

Etaient Présents

<i>Bourgueil</i>	: Mrs DUMONT, JUNGES et Mmes COUCHOURON, SAILLET.
<i>Benais</i>	: Mr GODIN.
<i>Chouzé sur Loire</i>	: Mrs LEMOGNE, DESBOIS, BODART.
<i>La Chapelle sur Loire</i>	: Mme FOUQUET et Mr PINARD.
<i>Continvoir</i>	: Mme MOULAY.
<i>Gizeux</i>	: Mme RENOUX et Mr BERTHELOT.
<i>Ingrandes de Touraine</i>	: Mrs MUREAU, AMBRUGEAT.
<i>Restigné</i>	: Mme GALBRUN et Mr BESNIER.
<i>Saint Nicolas de Bourgueil</i>	: Mrs COUSSEAU, BRUNEAU.

Etaient Excusés

<i>Benais</i>	: Mr LE COZ.
<i>Continvoir</i>	: Mr MAUDUIT.
<i>Saint Nicolas-de-Bourgueil</i>	: Mr GOURDON.

Secrétaire de séance

Monsieur Pierre JUNGES

Avant d'ouvrir la séance, Madame la Présidente remercie la Commune de Benais pour la mise à disposition d'une salle.

Ordre du Jour

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 2007

Il est précisé que l'heure de levée de la séance était 21h15 et non 20h15. Cette erreur sera rectifiée.

Le document est ensuite adopté à l'unanimité.

II – MODALITES D'ETABLISSEMENT DES IMPOTS LOCAUX – ANNEE 2008

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée, que suivant courrier en date du 16 Juillet 2007, Monsieur le Trésorier Payeur Général fait savoir que les organes délibérants des Collectivités locales et leurs groupements pouvaient décider par délibération de modifier certaines dispositions législatives qui régissent les modalités d'établissement des impôts locaux ; la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil est concernée par la taxe professionnelle.

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée que lors de la séance du 14 Septembre 2006, le Conseil Communautaire avait décidé d'exonérer de taxe professionnelle, pour la part lui revenant, les médecins qui s'établissent dans une commune de moins de 2 000 habitants pour une durée de 2 ans, conformément aux dispositions de l'article 1 464D du Code Général des Impôts.

Elle demande ensuite à l'Assemblée si elle souhaite donner suite aux possibilités d'exonérations proposées par la loi.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à ces propositions d'exonérations.

III – ASSURANCE DU BATIMENT OCCUPE PAR L'ASSOCIATION PETITE ENFANCE

Madame la Présidente rappelle que cette acquisition avait été décidée lors de la séance du 9 Novembre 2006. L'acte de vente a été signé le 20 Août 2007.

Le contrat d'assurance souscrit par EDF a donc été résilié et la Communauté de Communes avait donc obligation de garantir les risques imputables au propriétaire de l'immeuble.

Quatre Cabinets d'assurance ont été contactés pour garantir ce bâtiment qui couvre une surface d'environ 550 m².

Les Cabinets AREAS Assurances, M.M.A., AVIVA et GROUPAMA ont fait parvenir une proposition à la Communauté de Communes.

Le montant des propositions s'articule comme suit :

▪ AVIVA	:	292.00 €
▪ GROUPAMA	:	374.00 €
▪ AREAS	:	429.00 €
▪ M.M.A.	:	555.00 €

L'offre qui s'avérerait la mieux disante émanait du Cabinet AREAS Assurances, la cotisation annuelle étant de 429.00 €uros.

Elle propose à l'Assemblée de valider cette proposition.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise la Présidente à signer le contrat.

IV – VIREMENT DE CREDITS ET VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Madame la Présidente propose les virements de crédits suivants :

1° - Budget Activités Commerciales – Opération CERVAL (Frais d'insertion)

Article 2313 – Opération 11	- 1 496.65 €
Article 2033 – Opération 11	+ 1 496.65 €

2° - Vote de crédits supplémentaires

➤ - Recettes

Article 74832 – Attributions FDTP	+ 12 000.00 €
-----------------------------------	---------------

➤ - Dépenses

Article 60632 – Achats petits matériels	+ 3 000.00 €
Article 6226 – Honoraires (avant projet ABM/Commerce Benais)	+ 5 000.00 €
Article 2188 – Travaux logements sociaux Restigné (changement fenêtres)	+ 4 000.00 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte de procéder à ces virements de crédits.

3°) - Remboursement de caution

Madame la Présidente souligne que dans le budget « activités commerciales » une somme de 1 333.02 € à l'article 165 en dépenses, doit être reprise en produit exceptionnel à l'article 778 car il s'agit de cautions conservées par la Collectivité, concernant des sociétés dissoutes.

Elle sollicite l'accord de l'Assemblée pour cette opération comptable.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable.

V – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

▪ - **Démission de Stéphane DEBARRE au 1^{er} Août 2007.**

Madame SAILLET précise que Monsieur DEBARRE agent des services techniques a démissionné de son poste avec effet du 1^{er} Août 2007.

Elle commente l'entretien qu'elle a eu avec cet agent, au cours duquel, elle lui a rappelé que sa décision était irréversible et qu'il fallait bien être conscient d'une telle démarche.

Monsieur DEBARRE avait confirmé sa décision après cet entretien.

▪ - **P.N.R – Projet éolien.**

Madame SAILLET a précisé que le PNR a répondu à la Commune de Bourgueil qu'il émettait un avis défavorable au projet d'installation d'éoliennes sur le territoire des Communes du Bourgueillois.

▪ - **SIEIL – Aménagement de la Z.A.**

L'Assemblée est informée d'une aide attribuée par le SIEIL pour le financement en partie de travaux d'éclairage public dans la zone d'activités de Benais/Restigné.

Le montant de cette subvention s'élève à 2 800.00 €uros.

▪ - **Délibération charte PNR.**

Madame la Présidente suggère que la Communauté de Communes se prononce lors du Conseil Communautaire de Novembre 2007 afin qu'elle puisse prendre en compte les décisions prises au sein de chaque commune.

▪ - **Aide Leader Plus – Film Mémoire Vivante**

Monsieur GODIN précise que l'aide attendue auprès de Leader Plus a été accordée.

Elle s'élève à 17 391.34 €uros.

▪ - **Groupe de travail « Les Ténières »**

Monsieur GODIN détaille les différentes phases de travail qui ont été réalisées avec le Cabinet Feuille à Feuille et précise qu'à ce jour, aucune proposition pouvant entrer dans l'enveloppe fixée à 400 000 €uros n'apparaît possible.

Il faudra faire des choix d'actions.

A cet effet, il propose de mettre en place un groupe de travail composé d'élus, pour faire une synthèse des propositions faites par le Cabinet Feuille à Feuille.

L'Assemblée est d'accord sur le principe.

Ce groupe est ainsi constitué :

Bourgueil	Mmes A. COUCHOURON, N. SAILLET Mr. P. JUNGES
Benais	Mr C. GODIN
Chouzé-sur-Loire	Mrs C. HARRAULT, Y LEMOGNE
La Chapelle-sur-Loire	Mr P. PINARD
Continvoir	Mr J. FAUVY
Gizeux	Mr T. BEAUPIED
Ingrandes-de-Touraine	Mr J. AMBRUGEAT
Restigné	Mr A. BESNIER
Saint Nicolas-de-Bourgueil	Mrs P. ROBINEAU, C COUSSEAU

Monsieur GODIN souligne par ailleurs qu'il a eu une proposition de gestion faite par la Fédération de Pêche.

Monsieur DUMONT tient à souligner que le coût de fonctionnement et de l'investissement devra être pris en compte dans le calcul de l'attribution de compensation.

Monsieur JUNGES tient à faire part de son étonnement sur l'état des berges actuelles qui semble t'il commencent déjà à « s'effriter ».

Il faut impérativement qu'un état des lieux soit fait avant la rétrocession car le bien doit être rétrocédé en bon état.

- - **Inaugurations**

Madame SAILLET fait part de deux inaugurations :

- - Les travaux de réhabilitation du stade du CES Ronsard le **lundi 15 Octobre 2007 à 17h00**
- - Les Circuits vélo le **vendredi 19 Octobre 2007 à 11 heures**. (10 heures pour les vélos)

- - **Office de tourisme**

Madame SAILLET précise que Madame RENE a accepté d'effectuer quelques tâches pour le compte de l'Office de Tourisme. Afin de pouvoir établir une convention entre la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et l'Office de Tourisme, l'avis de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion a été sollicitée.

- - **Cahier de doléances**

Madame SAILLET précise qu'une administrée avait tenu à souligner les mesures prises pour accueillir les gens du voyage en construisant l'aire d'accueil.

- - **Abattoir de Bourgueil**

Madame SAILLET précise que des impayés font l'objet de poursuite par le Trésorier Payeur.

- - **Commission d'accès aux documents administratifs**

Monsieur FORASTIER, Responsable Administratif a été désigné comme personne responsable de l'accès aux documents administratifs.

- - **Syndicat Mixte du Pays du Chinonais – Proposition de refonte du Conseil de Développement**

Madame GESLOT Cécile (A.D.M.R.) siègera dans la 4^{ème} commission (service à la population).

Tour de Table

Monsieur Claude GODIN

Aire d'accueil pour les campings car

Il fait part des premières réflexions engagées pour donner suite à ce projet.

Monsieur Régis MUREAU

Film mémoire vivante

Il s'informe pour l'organisation à mettre en place dans le cadre d'une présentation faite dans la salle des fêtes d'Ingrandes-de-Touraine.

Monsieur Christel COUSSEAU

Fonds forestier

Il précise que le courrier qui a fait l'objet d'une concertation entre les différentes communes concernées est prêt.

Cambriolages

Il souligne une « nouvelle vague » de cambriolages sur le territoire de sa commune et aurait souhaité une intervention plus rapide des services de l'ordre.

Monsieur LEMOGNE

Rond-point A 85 de Port-Boulet

Il souligne l'état déplorable des abords et notamment de la vigne.

Un courrier sera adressé à COFIROUTE pour souligner le mécontentement des élus.

Signalétique

Il rappelle sa démarche engagée vis-à-vis de la « publicité sauvage » et souhaite que toutes les communes adoptent la même démarche.



Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.

Fait à Bourgueil, le 6 Octobre 2007.

La Présidente.

Nadine SAILLET